



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrorisme

Question écrite n° 67346

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le dossier de la sécurité nucléaire, sur le sol français. En effet, d'après le célèbre quotidien Le Monde, il apparaît qu'une étude réalisée pour la direction générale de la recherche de l'Union européenne, préciserait que la chute d'un avion sur l'usine de retraitement nucléaire de La Hague (Manche), pourrait avoir des conséquences comparables à celles de l'accident de Tchernobyl. Selon ce document, le principal risque en cas d'un tel événement, se situerait dans les piscines de refroidissement de cette usine, car c'est là que seraient stockés les combustibles usés, issus des réacteurs nucléaires. Ces combustibles seraient extrêmement chauds et se doivent alors d'être refroidis pendant plusieurs années avant de pouvoir être retraités. 7 500 tonnes de combustibles usés seraient actuellement dans les piscines de La Hague, ce qui représenterait l'une des plus grandes concentrations de radioactivité du monde. Si un accident majeur venait à toucher une seule des piscines de cette usine de retraitement, et en supposant que la dispersion des matériaux suivrait des schémas analogues à ceux de l'accident de Tchernobyl, l'étude (qui aurait été menée par le cabinet de consultants nucléaires WISE-Paris) estimerait que la dose collective produite par le césium pourrait atteindre 50 fois la dose collective de Tchernobyl, ce qui pourrait provoquer, sur le long terme, jusqu'à 1,5 million de cancers mortels. Ces conclusions, si elles s'avèrent exactes, sont des plus inquiétantes, surtout dans l'environnement de recrudescence du terrorisme à grande échelle que le monde connaît, depuis les dramatiques événements survenus à New-York, le 11 septembre dernier. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser son sentiment sur ce dossier et les mesures spécifiques qu'il compte prendre afin de renforcer la protection de l'usine de retraitement nucléaire de La Hague, mais aussi des autres sites nucléaires sensibles français, afin de les mettre hors de portée de toute action terroriste.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67346

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5854